



Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 1 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

RUBRIQUE1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit :

POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Substances

- Degacryl MW 422
- Degacryl 6658 F
- Degacryl 6582 F
- Perkadox CH-50X

Nom commercial / désignation Polyméthacrylate de méthyle et peroxyde de benzoyle

Composants dangereux pour l'étiquetage

- Peroxyde de dibenzoyle (CAS 94-36-0)
- Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6)
- Phthalate de dicyclohexyle (CAS 84-61-7)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :

Adhésif utilisé dans l'application de produits de soins pour les sabots

Utilisations déconseillées :

Aucune connue

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur :

Giltspur Scientific Ltd
6-8 Avondale Industrial Estate
Ballyclare
Irlande du Nord (Royaume-Uni)
BT39 9AU

+44 (0) 2893 322040
info@giltspurscientific.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Evonik
Chemische Fabrik
d-64275 Darmstadt

Téléphone - +49 61151 1801
Urgences - +49 6151 18 4342

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 2 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

RUBRIQUE2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

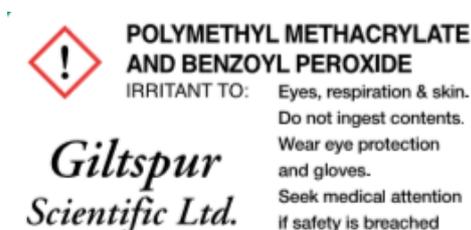
H317 Sensibilisation cutanée

Informations complémentaires :

Texte complet des phrases-H : voir RUBRIQUE 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



Mentions de danger :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence:

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P280 Porter des gants de protection (ou une crème protectrice) et un équipement de protection des yeux

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis

P260 Ne pas respirer les vapeurs

P284 Porter un équipement de protection respiratoire (masque filtrant en cas de formation de poussière)

2.3 Autres dangers

Des explosions de poussière sont généralement possibles avec des produits organiques formant de la poussière

RUBRIQUE3: COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Pas applicable

3.2 Mélanges

Description du mélange :

Mélange de Degacryl MW422, Degacryl 6658F, Degacryl 6582F et de Perkadox CH-50X.

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)



Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 3 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

Composants dangereux

Nom de la substance	No. CAS	No. CE	No. REACH	Concentration	Classification selon le Règlement (CE) No. 1272 [CLP]
Degacryl 6658F Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	202-327-6	01-2119511472-50	>=3,0 %- <10,0%	H241, H319, H317, H400, H410
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	201-297-1	01-2119452498-28	>=1,0 %- <5,0 %	H225, H315, H317, H335
Degacryl 6582F Peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	94-36-0	202-327-6	-	0,1-<0,5 %	H241, H317, H319, H400
Perkadox CH-50X Peroxyde de dibenzoyl	94-36-0	202-327-6	01-2119511472-50	50-60 %	H241, H319, H317, H400
Phthalate de dicyclohexyle	84-61-7	201-545-9	01-2119978223-34	40-50 %	H317, H361, H412

Informations complémentaires :

Texte complet des phrases-H : voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux

Ne pas inhaler la poussière.

En cas d'inhalation

Consulter un médecin en cas de symptômes

En cas de contact avec la peau

Rincer la peau immédiatement à l'eau et au savon, et consulter un médecin si l'irritation persiste.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux abondamment avec beaucoup d'eau et consulter un médecin si l'irritation persiste.

En cas d'ingestion

Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une sensibilisation cutanée

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Faire appel à un médecin en cas d'ingestion

Un traitement médical est nécessaire en cas de symptômes survenant à la suite de l'inhalation.

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)



Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 4 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

RUBRIQUE5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse

Poudre sèche

Dioxyde de carbone

Jet d'eau PULVÉRISÉE

Moyens d'extinction à ne pas utiliser

Ne PAS utiliser un jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des explosions de poussière sont généralement possibles avec des produits organiques formant de la poussière

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, refroidir le produit en danger avec de l'eau.

Porter un appareilrespiratoire autonome.

Ne pas déverser dans les canalisations d'égouts / eaux de surface / eaux souterraines.

RUBRIQUE6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel n'étant pas en situation d'urgence, et personnel en situation d'urgence

P260 Ne pas respirer les poussières

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis

P284 Porter un équipement de protection respiratoire (masque filtrant en cas de formation de poussières)

Éviter la formation de poussières

Sol très glissant suite au déversement du produit

Assurer une aération suffisante

Retirer toutes les sources d'ignition

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les canalisations d'égouts / eaux de surface / eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'aide d'un moyen mécanique.

Éliminer en respectant la réglementation

Ventiler / aérer la pièce

Ne pas évacuer dans le sol, les eaux naturelles ou les eaux d'égout

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir Rubrique 8. Pour les considérations relatives à l'élimination, voir Rubrique 13.



Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 5 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

RUBRIQUE7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles /des flames nues / des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

Assurer une ventilation suffisante

Éviter la formation de poussières

En cas d'incendie, refroidir le produit en danger avec de l'eau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène

Suivre les consignes habituelles d'hygiène du travail

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, en tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

P402 Conserver dans un endroit sec

7.3 Utilisations finales particulières

Adhésif utilisé dans l'application de produits de soins pour les sabots.

RUBRIQUE8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites relatives au poste de travail

WEL= Workplace Exposure Limit / VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle

- poussière, particules

WEL (long terme) 2009 (inhalable): 10 mg/m³

WEL (long terme) 2009 (poussière respirable) : 4 mg/m³

- méthacrylate de méthyle 80-62-6

WEL (long terme) 2009 : 208 mg/m³ 50ppm

WEL (court terme) 2009 : 416 mg/m³ 100ppm

Valeur limite d'exposition professionnelle indicative 2009/161/CE 2009 : 50ppm

Valeur limite d'exposition professionnelle indicative 2009/161/CE (15 min) 2009 : 100ppm

- peroxyde de dibenzoyl 94-36-0

WEL (long terme) 2009 : 5mg/m³

DNEL Travailleurs- Inhalation; Long terme : 11,75mg/m³

Travailleurs- Contact de la peau ; Long terme : 6,6mg/m³

Consommateurs- Inhalation ; Long terme : 2,9mg/m³

Consommateurs- Contact de la peau ; Long terme : 3,3mg/m³

Consommateurs- Ingestion ; Long terme : 1,65mg/m³

PNEC Eau douce 0,000602mg/l

Eau de mer 0,000060mg/l

Cours d'eau intermittent 0,000602mg/l

Station d'épuration des eaux usées 0,35mg/l

Sédiments d'eau douce 0,338mg/l

Terre 0,0758mg/l

Empoisonnement secondaire 6,67mg/l



Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 6 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

- phthalate de dicyclohexyle 84-61-7

WEL (long terme) 2009 :

5mg/m³

DNEL	Travailleurs- Inhalation ; Aigu :	35,2mg/m ³
	Travailleurs- Inhalation; Long terme :	35,2mg/m ³
	Travailleurs- Contact de la peau ; Aigu :	0,5mg/m ³
	Travailleurs- Contact de la peau ; Long terme :	0,5mg/m ³
	Consommateurs- Inhalation ; Aigu :	0,87mg/m ³
	Consommateurs- Inhalation; Long terme :	0,87mg/m ³
	Consommateurs- Contact de la peau ; Long terme :	0,25mg/m ³
	Consommateurs- Ingestion; Long terme :	0,25mg/m ³

PNEC

Eau douce	0,00362mg/l
Eau de mer	0,000362mg/l
Cours d'eau intermittent	0,0326mg/l
Station d'épuration des eaux usées	10mg/l
Sédiments d'eau douce	1,06 mg/kg poids sec
Sédiments d'eau de mer	0,106 mg/kg poids sec
Terre	0,21 mg/kg poids sec
Voie orale	133 mg/kg aliment

- dioxyde de silicium 7631-86-9

WEL (long terme) 2009 (inhalable):

6mg/m³

WEL (long terme) 2009 (poussière respirable):

5mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection	Ne pas inhaler les poussières Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements
Mesures d'hygiène	Conserver les vêtements de travail séparément Retirer tout vêtement contaminé Suivre les consignes habituelles d'hygiène du travail Bien nettoyer la peau après le travail
Protection respiratoire	Porter un équipement de protection respiratoire en cas de formation de poussière (masque filtrant)
Protection des mains	Gants en caoutchouc
Protection des yeux	Lunettes de protection bien ajustées

RUBRIQUE9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide, poudre

Couleur : Blanc

Odeur : Légère

Point de congélation : S/O

Point d'ébullition : S/O

pH: Pas disponible

Point d'éclair : Pas disponible

Taux d'évaporation : S/O

Inflammabilité : Pas disponible



Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 7 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

Limites supérieures ou inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité : Pas disponible

Pression de vapeur : S/O

Densité de vapeur : S/O

Densité relative : Pas disponible

Solubilité : Pas disponible

Coefficient de partage/LogP : Pas disponible

Température d'auto-ignition : Pas disponible

Température de décomposition : Pas disponible

Viscosité : Pas disponible

Propriétés explosives : Pas disponible

Propriétés oxydantes : Pas disponible

9.2 Autres informations :

Des explosions de poussière sont généralement possibles avec des produits organiques formant de la poussière

RUBRIQUE10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue

10.4 Conditions à éviter :

Opérations qui produisent de la poussière

Maintenir à l'écart de la chaleur des sources d'ignition

10.5 Matières incompatibles:

Information non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun si utilisé conformément aux consignes.

RUBRIQUE11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation: Les poussières peuvent irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Peut entraîner une réaction allergique / sensibilisation cutanée

Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.

Toxicité orale aiguë : Absence de données

Brûlure caustique / irritation cutanée : Absence de données

Lésions oculaires graves / irritation oculaire : absence de données

Sensibilisation respiratoire / cutanée : absence de données

Risque d'aspiration : absence de données

Évaluation de la mutagénicité: absence de données

Cancérogénicité : absence de données

Reprotoxicité / tératogénicité : absence de données

Toxicité pour organe cible spécifique– une seule exposition : absence de données

Toxicité pour organe cible spécifique– expositions répétées : absence de données

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)



Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 8 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

RUBRIQUE12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Un risque environnemental n'est pas exclu dans le cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle.

12.1 Toxicité :

-Degacryl MW 422

Aucune preuve de propriétés dangereuses

-Degacryl 6658 F

Aquatoxicité, poissons : LC50 2mg/l. Durée d'exposition 96h. Espèce : Poecilia reticulata (guppy). Liée à la substance:peroxyde de dibenzoyle.

Aquatoxicité, invertébrés : LC50 3,7mg/l. Durée d'exposition 48h. Espèce : Daphnia magna. Liées à la substance:peroxyde de dibenzoyle.

-Degacryl 6582 F

Aucune preuve de propriétés dangereuses

-Perkadox CH-50X

Substance:peroxyde de dibenzoyle

Toxicité aquatique aiguë : Très nocif pour les organismes aquatiques

Toxicité aquatique chronique : Pas d'effets écotoxicologiques connus

Toxicité pour les poissons : LC50 0,06 mg/l. Durée d'exposition 96h.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques : EC50 0.11mg/l. Durée d'exposition 48h.

Toxicité pour les algues : EC50 0,06mg/l. Durée d'exposition 72h.

Toxicité pour les bactéries : EC50 35mg/l.

Substance:phthalate de dicyclohexyle

Toxicité aquatique aiguë : Nocif pour la vie aquatique

Toxicité aquatique chronique : Nocif pour la vie aquatique avec effets durables à long terme

Toxicité pour les poissons : LC50 >2mg/l. Durée d'exposition 96h.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques : EC50 >2mg/l. Durée d'exposition 48h.

Toxicité pour les algues : ErC50 >2mg/l. Durée d'exposition 72h.

Toxicité pour les bactéries : NOEC >100mg/l. Durée d'exposition 3h.

12.2 Persistance et dégradabilité

-Degacryl MW 422

Aucune donnée disponible

-Degacryl 6658 F

Aucune donnée disponible

-Degacryl 6582 F

Aucune donnée disponible

-Perkadox CH-50X

Aucune donnée disponible

Composants :

Peroxyde de dibenzoyle- Intrinsèquement biodégradable

Phthalate de dicyclohexyle- Facilement biodégradable



Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 9 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

12.3 Potentiel de bioaccumulation

-Degacryl MW 422

Aucune donnée disponible

-Degacryl 6658 F

Aucune donnée disponible

-Degacryl 6582 F

Aucune donnée disponible

-Perkadox CH-50X

Aucune donnée disponible

Composants :

Peroxyde de dibenzoyl –Facteur de bioconcentration : 66,6

Phthalate de dicyclohexyle –Aucune bioconcentration n'est envisagée

12.4 Mobilité dans le sol

-Degacryl MW 422

Aucune donnée disponible

-Degacryl 6658 F

Aucune donnée disponible

-Degacryl 6582 F

Aucune donnée disponible

-Perkadox CH-50X

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

-Degacryl MW 422

PBT : non

vPvB : non

-Degacryl 6658 F

Aucune donnée disponible

-Degacryl 6582 F

PBT : non

vPvB : non

-Perkadox CH-50X

Ce produit ne contient aucun composant considéré comme PBT ou vPvB aux taux 0,1 % ou plus.

Composants :

Peroxyde de dibenzoyl – Pas classifié comme PBT ou vPvB

Phthalate de dicyclohexyle – Pas considéré comme PBT ou vPvB

12.6 Autres effets néfastes :

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 10 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

Ce produit n'a pas été testé au niveau écotoxicologique. Éviter que la substance ne pénètre la terre, les corps naturels des systèmes d'alimentation d'eau et d'égouts.

RUBRIQUE13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/EC (Directive-cadre relative aux déchets)

Déchets dangereux conformément à la Directive 2008/98/CE (Directive-cadre relative aux déchets).

Produit

Le déchet est dangereux. L'élimination doit être effectuée dans les installations agréées et appropriées en respectant les réglementations et après consultation des autorités locales compétentes et du récupérateur.

Emballages contaminés

Éliminer comme un produit non utilisé.

Autre recommandation relative à l'élimination

Ne pas déverser dans les canalisations d'égouts / eaux de surface / eaux souterraines

RUBRIQUE14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport par voies d'eau intérieures (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU	UN1247	UN1247	UN1247	UN1247
14.2 Désignation officielle de transport ONU	Monomère de méthacrylate de méthyle, stabilisé	Monomère de méthacrylate de méthyle, stabilisé	Méthacrylate de méthyle monomère, stabilisé	Monomère de méthacrylate de méthyle, stabilisé
14.3 Classe(s) de risques pour le transport	3	3	3	3
Pictogrammes de danger				
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II	II
14.5 Risques pour l'environnement	Non	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune connue.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Information complémentaire

Transporté en quantités limitées.



Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: POLYMÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et PEROXYDE DE BENZOYLE

Date d'impression : 19.09.2018

Version : 2.0 / FR

Page 11 sur 11

Date de mise à jour : 19.09.2018

RUBRIQUE15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlements / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements européens (UE)

-Règlement (CE) No. 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (tel que modifié).

-Règlement (CE) No 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances(REACH) (tel que modifié).

Conseils

-Fiches de données de sécurité pour les substances et les préparations

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE16: AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indication des modifications

NOTER : Des lignes figurant dans la marge indiqueront les modifications importantes par rapport à la révision précédente .

16.2 Documents de référence et sources de données

Publications et manuels pertinents

FDS existantes concernant les substances contenues dans le produit

16.3 Phrases R, H et EUH pertinentes (numéro et texte complet)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables

H315 Provoque une irritation cutanée

H335 Peut irriter les voies respiratoires

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

16.4 Autre information

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues à titre de conseils pour la manipulation, utilisation, traitement, stockage/entreposage, transport, élimination et évacuation en toute sécurité, et ne sont pas considérées comme une garantie ou spécification de qualité.